



Co-Formateur en Premiers Secours, RCP & DAE

OFFRE D'EMPLOI Temps plein — CDD n'excédant pas six (6) mois.

PPML recrute des **co-formateurs** pour assister son Formateur Principal dans la formation aux premiers secours du personnel de la mine de **Kinross Tasiast**. Vous n'animez jamais seul : le Formateur Principal définit le contenu, assure la théorie et certifie les stagiaires.

Lieu de travail

Mine d'or de Kinross Tasiast, Mauritanie, ainsi que des périodes de préparation à Nouakchott. Hébergement en base-vie, en rotations. Transport, hébergement, repas et EPI pris en charge par PPML.

Missions

- Démontrer les gestes : RCP, DAE, PLS, voies aériennes, hémorragies, pansements, attelles.
- Encadrer les stagiaires, corriger leur technique, prendre en charge un groupe de travaux pratiques et animer les mises en situation.
- Préparer, nettoyer, désinfecter et vérifier le matériel pédagogique.
- Relever les présences, corriger les pré-tests et post-tests et renseigner les grilles d'évaluation, le jour même.

Profil exigé

- **Certificat de formateur / moniteur en premiers secours en cours de validité — obligatoire**, d'un organisme reconnu (Croix-Rouge, Croissant-Rouge, protection civile ou équivalent). Numéro, organisme émetteur et dates à fournir pour vérification.
- **Trois (3) ans d'expérience professionnelle pertinente au minimum**, justifiés par un CV daté et des attestations.
- **Anglais — langue de travail du programme**. Un niveau professionnel est exigé : consignes, supports pédagogiques, documentation du matériel et échanges au sein de l'équipe.
- **Aptitude physique** — travail au sol et à genoux, compressions thoraciques répétées, journée complète en climat chaud.
- **18 ans minimum**, passeport valide, et acceptation du travail sur site minier en rotations, avec hébergement en base-vie.

Atouts — français et arabe, parcours infirmier ou QHSE, expérience en milieu industriel ou minier. Vous êtes formé à notre programme et à notre matériel avant votre première intervention.

Conditions

HORAIRES

Jusqu'à neuf (9) heures par jour, six (6) jours par semaine sur site ; repos et majorations selon le droit mauritanien.

RÉMUNÉRATION

Salaire mensuel net convenu individuellement, par virement bancaire avec bulletin de paie.

COUVERTURE